

AVENANT N°2 à l'AVIS DE COURSE

Cet avenant n°2 supprime et remplace le paragraphe 4 de l'avenant n°1 de l'avis de course de la Teignouse Cup 2016.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Pour toute inscription et règlement avant le 25 Avril, tarifs réduits :

- Prologue/entraînement + Teignouse Cup : « double » 75 €, « solitaire » 45 €, « Open Bic » 40 €
- Teignouse Cup : « double » 70 €, « solitaire » 40 €, « Open Bic » 35 €

Le montant des frais d'inscription *après le 25 avril* ; **pour jeudi, vendredi, samedi et dimanche est fixé à :**

- 90€ pour les « doubles »
- 55€ pour les « solitaires »
- 45€ pour les « Open Bic »

Ce prix comprend :

- Le pot d'accueil du Vendredi 06 mai
- La soirée des équipages du Samedi 07 mai

Tarif soirée accompagnateur : 15 €/adulte, 9 €/enfant à cocher sur la fiche d'inscription

Tout concurrent souhaitant participer à la Teignouse Cup doit envoyer une demande d'inscription accompagnée du règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'A.S.N Quiberon.

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimés par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 30 avril sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 30 avril et le 05 mai sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 05 mai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.